

Publié le 15 avril 2021

La Fédération des Epl d'Occitanie mobilisée pour le monde d'après

Ce 9 avril, se tenait l'Assemblée générale des Epl d'Occitanie sous la présidence de Didier Aldebert, en visioconférence, contexte sanitaire oblige. Malgré le format, ce sont près d'une cinquantaine d'adhérents qui ont répondu présents. Cette mobilisation encourageante a été particulièrement saluée comme l'illustration du dynamisme de cette jeune fédération régionale et le témoignage d'un soutien militant bienvenu en cette période complexe.



Didier Aldebert est revenu sur l'actualité législative et politique qui a mobilisé les forces de la Fédération, permanents et élus, en premier lieu la crise sanitaire, mais également **la participation des Epl au Plan de relance** et la mise en œuvre des préconisations du Livre Blanc de l'économie mixte.

A l'ordre du jour figurait également le renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau, au lendemain des élections municipales de 2020. Le président a ainsi accueilli 3 nouveaux administrateurs : **Annette Laigneau, vice-présidente de Toulouse Métropole** en charge de l'urbanisme, présidente d'Oppidea et d'Europolia, **Sébastien Frey, premier adjoint au maire d'Agde, président du Sictom Pézenas-Agde**, Président de la Spl Oekomed, et **Julien Plantier**,

premier adjoint au maire de Nîmes en charge de l'urbanisme président des Epl Sat et Agate. Ils seront des ambassadeurs du mouvement Epl auprès de leurs collègues élus et des pouvoirs publics.

Le Congrès national des Epl à Toulouse en point de mire

Enfin, la réunion a permis de rappeler la tenue du **Congrès national des Epl du 12 au 14 octobre prochain à Toulouse**, avec la nécessité pour la fédération régionale d'accueil de mobiliser ses troupes pour assurer la pleine réussite de cet évènement où **près de 2 000 participants de métropole et d'outre-mer sont attendus**.

Le président Aldebert donne rendez-vous très prochainement aux Epl pour une rencontre avec **Romain Gareau, sous-préfet à la relance**, pour échanger sur les modalités d'accès des Epl aux dispositifs de financement du Plan de relance. La date sera fixée dès que possible.